

PRESSION, INTIMIDATIONS, RÉPRESSION

C'est cela « l'école de la confiance » Blanquer ! Alors, place aux revendications

Le ministre voudrait interdire toute mobilisation contre les réformes et les revendications

Les 4 professeurs du lycée de Melle dans les Deux-Sèvres mobilisés contre les E3C ont raison, tous les personnels les soutiennent, mais... ils passent en conseils de discipline.

Au moment où le ministre vient de publier son calendrier devant achever de liquider le baccalauréat, 4 collèges du lycée de Melle passeront en conseil de discipline dans la semaine du 12 au 16 octobre.

Nos collègues, comme un peu partout, s'étaient mobilisés en janvier dernier contre les E3C et la réforme Blanquer du baccalauréat. Ils étaient en grève, grève soutenue par les élèves du lycée et leurs parents. 40 gendarmes avaient été mobilisés pour le passage de ces épreuves. Intervention des forces de l'ordre comme dans d'autres lycées en France, tout comme les menaces et les pressions sur les professeurs (Paris, Cahors, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Rennes, etc.) sans oublier les gardes à vue dont ont été victimes élèves et professeurs !

A Poitiers, le rectorat avance des chefs d'inculpation tels qu'« incitation à l'émeute ». Le SNFOLC et la FNEC FP-FO se sont adressés à plusieurs reprises au ministre pour que toutes les sanctions soient levées. FO appelle à participer au rassemblement organisé au rectorat de Poitiers.

Les personnels défendent légitimement leurs revendications : le gouvernement doit cesser toute répression

Comme l'affirme FO (23 septembre 2020), les « nouvelles dispositions d'ordre sanitaire décidées par le gouvernement. Présentées comme répondant à des impératifs fondés sur l'expertise scientifique en vue de protéger la santé de la population, elles n'en constituent pas moins des restrictions graves aux libertés individuelles et collectives, notamment en matière syndicale, que nous condamnons car entravant le droit de réunion et de manifestation. Nous revendiquons le rétablissement de ces libertés (...). »

Remise en cause du droit syndical, interdiction de manifestation, des heures d'informations syndicales, des AG, partout, le gouvernement cherche à étouffer les revendications des personnels et des salariés. Au prétexte du Covid, de « l'état d'urgence »

prolongé jusqu'au 31 mars 2021, le recours à l'intimidation, à la pression voire à la répression se généralise contre les personnels qui défendent leurs revendications. La FNEC FP-FO sera présente le 12 octobre à Poitiers tout comme le SNFOLC et demandent au ministre de recevoir une délégation des manifestants qui se rendront au ministère, en défense des collègues, le mercredi 14 octobre à 15 heures.

Le SNFOLC et la FNEC FP-FO invitent les personnels à porter les légitimes revendications partout

Partout, et pas seulement dans les Deux-Sèvres, les personnels, le plus souvent de façon unitaire, adressent motions et pétitions à la rectrice de Poitiers et au ministre. Que ce soient à Paris, à Toulon, le 14 octobre, le 12, par exemple, à Lyon, avec les autres organisations syndicales, les délégations et rassemblements se multiplient pour les revendications : répression, postes, salaires, statut, effectifs, réforme du lycée et du bac, nouveau calendrier des épreuves, prime ZEP retirée, trop, c'est trop. Il est possible de gagner. C'est qu'on fait 120 personnels rassemblés le 7 octobre devant l'inspection académique de Haute-Loire pour exiger les ouvertures de classes nécessaires en réponse à l'appel des personnels de la cité scolaire de Brioude à se rassembler devant l'IA, appel relayé par les syndicats départementaux de l'Éducation nationale FO, FSU, SUD, CGT, UNSA.

L'heure est à la préparation urgente du rapport de force interprofessionnel. Assemblées générales et réunions de personnels partout pour défendre les revendications !



COMPAGNIE BLANQUER